

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 18 juin 2018

n° 5

page 1/3

EXTRAIT:

Nombre de membres en exercice : 25

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, Mme BOURAT, Mme BARREAU, M.MEUNIER, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :

Mme AZIHARI donne pouvoir à M.ABELIN
M.TREMBLAIS donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (1) :

M.BEN EMBAREK

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude BONNET

RAPPORTEUR : Madame Isabelle BARREAU

OBJET : Soutien financier pour l'organisation de l'Eté Châtelleraudais 2018

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération travaille à multiplier les animations en période estivale dans les communes. Cette opération s'inscrit au cœur de sa politique touristique et vient conforter l'attractivité du territoire châtelleraudais du 1er mai au 31 octobre 2018. Les manifestations soutenues répondent à un cahier des charges, attentif à l'ouverture à tous des événements, à la qualité artistique des propositions... Le soutien financier porte sur les coûts professionnels (artistes, SACEM, location du matériel technique, communication).

L'aide apportée par la communauté d'agglomération aux organisateurs est de 25% de la part professionnelle plafonnée à 3 000 €/ projet avec un plancher de subvention de 500 €/ projet.

Chaque dossier déposé est accompagné des pièces justificatives des coûts professionnels et fait l'objet de nombreux échanges durant son instruction.

* * * * *

VU l'article 3.I.1.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif au tourisme,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU le cahier des charges de l'été Châtelleraudais 2018,

CONSIDERANT que la volonté de la communauté d'agglomération est de soutenir les structures associatives et les collectivités participant à l'animation de l'Eté Châtelleraudais 2018,

CONSIDERANT les projets déposés et le montant des dépenses engagées par les organisateurs pour ces manifestations, il est proposé :

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer les subventions suivantes pour un montant de 38 812,50 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 18 juin 2018

n° 5

page 2/3

ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS	DATES	BUDGET GLOBAL EN €	PART PROFESSIONNELLE EN € (artistes, locations, matériel, sacem)	SUBVENTION PROPOSEE EN €
CHATELLERAULT					
Châtel Blues	Festival de Blues	Juin à septembre	8779,53	2829,58	707,00
CAUS'ETTE	Festival "LES MARDIS AU VERGER"	Du 17 juillet au 21 août	16890,00	13520	3000,00
Mairie	Un été à la Manu	Juillet et août	5920,06	5920,06	1500,00
Fondation ANAKO	Festival ANAKO	juin	5950,00	5950	1500,00
				SOUS TOTAL	6707,00
ARCHIGNY					
Asso démarche coopérative	Cinéma plein air	25/08/18	1350,00	1100	/
Les cousins acadiens	Le petit Tintamarre	15/08/18	7550,00	2450	612,00
				SOUS TOTAL	612,00
THURE					
Ferme découverte	Ateliers buissonniers 2017, balades fermières	13/07/17	2200,00	2200	550,00
				SOUS TOTAL	550,00
ANGLES SUR L ANGLIN					
Cté des fêtes de Angles	Festival du livre, Spectacle Pyromélodique	15/08/2018 et 05/08/18	39200,00	36400	3000,00
S'Aimerveiller	Festival S'aimerveiller	Du 25/08 au 02/09	23480,00	7780	1945,00
Les Amis d'Angles	Les Artisanales	14-15/07	14270,00	9163	2290,00
				SOUS TOTAL	7235,00
CENON-SUR-VIENNE					
Mairie	9e festival celtique	07/07/18	19150,28	14888,78	3000,00
				SOUS TOTAL	3000,00
VOUNEUIL-SUR-VIENNE					
CPIE	Exposition	été	8926,00	7248	1812,00
GEREPI	visites guidées estivales de la réserve naturelle	été	4312,50	4312,5	750,00
				SOUS TOTAL	750,00
VICQ-SUR-GARTEMPE					
Comité des fêtes	Fête des associations	29/07/18	9665	4281	1000,00
Au fil des ondes	Les chaises musicales 10e édition	11-12/08/2018	21600,00	15000	3000,00
				SOUS TOTAL	4000,00
CHENEVELLES					
Mairie	Festival des Régions	21/07/18	4500,00	4500	1125,00
				SOUS TOTAL	1125,00
NAINTRE					
MJC JP ROBIN	Comédie musicale L'air du temps	18 au 22/05/2018	26700,00	22000	1500,00
				SOUS TOTAL	1500,00
LES ORMES					
Mairie	Jeux Intervillages	30/06/18	3200,00	2400	600,00
				SOUS TOTAL	600,00
LA ROCHE POSAY					
Asso cœur chevaleresque	Fête médiévale	07-08 juillet 2018	5331,25	4919,35	1230,00
Choeur des 3 rivières	12e florilèges	25-26 mai 2018	4200,00	1700	/
Chorale " Les p'tits nuisseaux"	Comédie musicale "autour des petits prince"	15/06/18	2601,00	1030	/
M. HAYDN	Les vacances de M. HAYDN	21/09/18	162508,00	141108	3000,00
				SOUS TOTAL	4230,00
MONTHOIRON					
Asso tourisme VDGC	27e multi randonnée	10 au 12/08/2018	32025,00	5340	1500,00
				SOUS TOTAL	1500,00
ORCHES					
Confrérie des tabliers noirs	De vigne en vin	03/09/18	14770,00	11350	2837,00
				SOUS TOTAL	2837,00
PLEUMARTIN					
Comité des fêtes	Feu de la Saint Jean	15/06/18	5104,80	2239,52	560,00
				SOUS TOTAL	560,00
SAINT GERVAIS					
Ecole de danse			12955,80	7162	1790,00
CIVAM	1 samedi soir à la ferme	Le 30 juin à Buxeuil, le 28/07 à Orches, le 08/09 à St Gervais	8833,00	3560	890,00
				SOUS TOTAL	2680,00
LESIGNY SUR CREUSE					
Chorale " Les p'tits nuisseaux"	Comédie musicale "Autour des Petits Princes"	15/06/18	2601,00	1030	/
				SOUS TOTAL	0,00
VELLECHES					
Association Tour de Marmande	Animations été 2018	Mai à Septembre	3706,00	3706	926,50
				SOUS TOTAL	926,50
				TOTAL	38 812,50 €

Acquitté en PREFECTURE le: 19/06/2018

- d'autoriser le président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ces dossiers.

La communauté d'agglomération demandera la fourniture de justificatifs d'engagement de la dépense.

Ces dépenses seront imputées sur le compte 95.10 / 6574 / 4440.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 20/06/2018

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER